

Le journal de la section syndicale



du Centre Hospitalier de La Mauldre

SUD : Solidaires – Unitaires - Démocratiques



ÉDITO

Le journal trimestriel qui vous tient informer des changements et des projets au sein du centre hospitalier de la Mauldre.

Représenter et défendre nos droits au sein de la structure sont les objectifs du syndicat Sud sur les 4 années à venir.

SOMMAIRE

- 1. Compte rendu des instances**
- 2. Présentation Cuisinier**
- 3. Présentation Lingerie**
- 4. Présentation techniciens**
- 5. ALERTE**
- 6. Info « prime GIPA »**

Nous joindre ou adhérer

Syndicat SUD Santé Sociaux

-2 chemin du bois-Renoult
78490 Montfort l'Amaury
0134941306

-23 rue saint louis
78760 Jouars-Pontchartrain
0184270824

sud.chmauldre@ght78sud.fr

FAX : 01 34 94 13 07



SUD Santé Sociaux 78

Internet : solidaires78.org

Compte rendu des différents CSE qui ont eu lieu cet été

Les syndicats SUD et CGT ont été conviés pour discuter de la feuille de route actuelle. Ces échanges avaient pour but de trouver un terrain d'entente, notamment concernant la vente du site du Bois Renoult, qui reste une préoccupation majeure pour les parties prenantes.

Malgré les discussions et les efforts des syndicats, la vente du site du Bois Renoult demeure à l'ordre du jour. Aucune solution alternative n'a encore été proposée ou retenue, et la situation reste inchangée, ce qui génère des tensions parmi le personnel.

Lors des différents CSE, la présence notable d'agents a permis d'accueillir le Directeur du GHT Sud, Monsieur Pascal Bellon. Ce dernier, bien que disposant d'un emploi du temps chargé, a pris quelques minutes pour échanger avec le personnel sur les points clés de la feuille de route. Cependant, aucun changement significatif n'a été noté à l'issue de ces discussions.

Mr DELSOL dit que le site bois-Renoult comme St Louis, ne répond plus aux standards d'aujourd'hui en matière de prise en charge de la dépendance, notamment en l'absence de PASA, d'unités labélisés....

Les OS demandent si la décision de céder le bois Renoult est déjà prise ?

Mr DELSOL répond que cela fait partie des points qu'il faut nécessairement étudier.

D'autre part, il a été observé que le site de Jouars-Pontchartrain continue de bénéficier d'une mise en avant importante au détriment du site du Bois Renoult. Cette situation crée un sentiment de frustration parmi le personnel du Bois Renoult, d'autant plus que les assemblées générales et les vœux de début d'année se déroulent systématiquement sur ce site.

Malgré les efforts des syndicats et des agents pour faire évoluer la situation, aucune avancée notable n'a été réalisée. La feuille de route proposée par la Direction reste inchangée, et la vente du site du Bois Renoult continue de peser sur les discussions. Il est nécessaire de poursuivre les échanges pour tenter d'arriver à une solution plus satisfaisante pour toutes les parties.

GRAND REMERCIEMENT

Au personnel du centre hospitalier de le Mauldre, qui milite à nos côtés et nous soutien dans toutes nos actions.

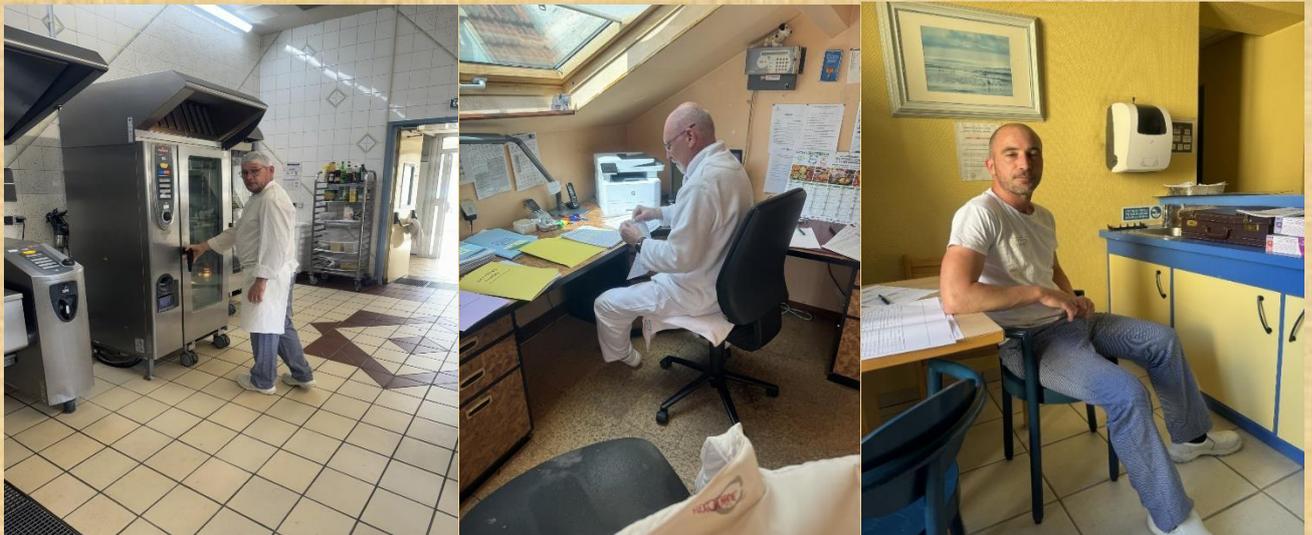


L'équipe cuisine Bois Renault /Saint Louis et leurs responsables



L'équipe de cuisine des sites du Bois-Renault et de St Louis joue un rôle crucial dans la gestion quotidienne des repas pour les patients, résidents et le personnel. Composée de professionnels dévoués, cette équipe fait face à de nombreuses responsabilités notamment en ce qui concerne l'hygiène, la gestion des stocks et l'élaboration des repas.

Ces missions sont essentielles pour garantir un service de qualité malgré les conditions parfois difficiles. Les principales difficultés auxquelles sont confrontés ces professionnels incluant des pannes récurrentes d'équipements, un sous effectifs significatif aux vues des tâches à accomplir, et des restrictions budgétaires limitant la confection des repas. Malgré ces contraintes, ils travaillent sans relâche pour offrir le meilleur service possible, leur engagement mérite d'être salué. L'équipe exprime également une certaine inquiétude quant à leur avenir, notamment en lien avec la possible vente du site du Bois Renault.



L'équipe du Site Saint Louis est au nombre de 11 agents, l'équipe du Bois Renault est à 6 agents.

Le personnel de la lingerie BR/SL



Sur le site du Bois Renault nous disposons de 3 lingères (1 par étage) et sur le Site Saint Louis 4 lingères qui travaillent toutes ensemble dans le même local.

Elles sont toutes sous la responsabilité de Mme PARRA Séverine, avec une référente Mme MARTIN Hélène.

Elles s'occupent du linge sale des résidents, les repassent les plis, et les redistribuent aux résidents, elles préparent également les chariots de linge hospitaliers : les draps, les serviettes de bains...

Malheureusement parfois elles rencontrent des difficultés avec les livraisons de la BIH qui ne livrent pas toujours en quantité suffisante.

Malgré les désagréments qu'elles rencontrent, elles sont toujours très investies dans ce qu'elles font, et se pose des questions sur leur avenir au sein de la structure, en attendant la réponse de la direction sur la feuille de route.

Service technique



Confrontés à toutes sortes de pannes et travaux, pour lesquels ils ne sont pas forcément habilités ont leurs en demande toujours plus.

Cette équipe très courageuse fait en sorte que chacun puisse travailler dans des locaux corrects, avec du matériel en état de fonctionnement. Heureusement que nous les avons avec nous

Sollicités par tous les services, ils parcourent énormément de kilomètre dans une journée.

Ils sont 3 agents sur le site du Bois Renault, et 4 agents sur le site Saint Louis.

Ils sont également d'astreintes les week-ends et comme nous le savons tous, le week-end est rarement de tous repos, et les dysfonctionnements sont la !

Ils sont inquiets pour leur devenir au sein de l'établissement et attendant avec impatience la feuille de route du Mois de Juin annoncé par la direction.

ALERTE

Nous alertons sur les conditions de travaux qui deviennent de plus en plus hostiles, pourtant nous n'avons pas signé pour faire ADVENTURE ISLANDE, et nous y voilà presque...

*Problèmes de matériels récurrent, de recrutement, d'épuisement au travail...
Jusqu'où allons-nous comme ça ??!*

On laisse entendre aux agents qu'ils ne peuvent plus compter que sur eux – même ??!!

Les agents le savent déjà car le sentiment d'abandon se fait ressentir depuis plus d'1 an, mais de là à le dire ouvertement c'est d'une violence sans nom !

L'abandon est tellement grand que certaines familles nous le font remarquer, le désespoir se fait sentir à tous les niveaux, mais d'après la direction « la notion de souffrance est exagéré », alors il faut quoi ? qu'on se tue à la tâche ? qu'on se roule par terre en hurlant pour que cette souffrance soit comprise ? Faut-il parler chinois ??

Les équipes font également face à des pathologies de plus en plus lourdes à prendre en charge, s'ajoute à cela une NON RECONNAISSANCE spectaculaire, pouvons-nous réellement continuer comme ça ? La réponse est NON

C'est fortement dommage car les deux sites ont du potentiel mais visiblement ils ne l'exploitent pas...

Des rumeurs circulent sur la possibilité d'avoir un service d'hôtellerie en enlevant 1 agent des soins... ce qui ferait le matin 3 agents aux soins + 1 hôtelier = inadmissible !

Déshabiller Paul pour habiller Jacques n'est pas la solution, ce serait nous mettre encore une fois en difficulté, c'est 4 agents aux soins + 1 hôtelier ou rien.

Même sans espoir, la lutte est encore un espoir

En 2024, GIPA, ou PAS de GIPA... !

(Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat GIPA 2024)

GIPA, ou pas de GIPA ? Telle est la question... !

Le Décret n° 2008-539 du 6 juin 2008 relatif à l'instauration d'une indemnité dite de Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat GIPA sera-t-il réactualisé en 2024 ?...

Ce dispositif existe depuis 2008 et consiste à maintenir le pouvoir d'achat des fonctionnaires titulaires, stagiaires et contractuels qui sont présents (sans interruption) dans la fonction publique depuis au moins 4 ans.

Soit pour la « GIPA 2024 » la période comprise entre le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2023... !

Tous les ans, **SUD Santé** vous informe de la réactualisation de ce Décret qui est modifié au vu du cumul de l'inflation des 4 années précédentes. A titre d'exemple dans notre établissement :

☞ Pour la GIPA de 2022 la période de référence était comprise du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2021, le taux de l'inflation était de + 4.36 %, il y a eu ainsi 21 bénéficiaires pour un montant de 3000 €

☞ Pour la GIPA de 2023 la période de référence était comprise du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2022, le taux de l'inflation était de + 8.19 %, il y a eu ainsi 28 bénéficiaires pour un montant de 8271 €

☞ Pour la GIPA de 2024 la période de référence est comprise du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2023, le taux de l'inflation cumulé est de + 12.37 %, alors combien y'aura-t-il de bénéficiaires cette année et pour quel montant ...?

A priori beaucoup plus d'agent(e)s seront concerné(e)s et pour des montants plus importants !

Mais voila, entre les élections législatives voulues par le président (déconnecté et décomplexé) MACRON, puis la démission du gouvernement, les menaces de coupes budgétaires et l'arrivée d'un nouveau gouvernement de la droite, le nouveau Décret n'est pas sorti, et il se peut qu'il ne soit pas réactualisé en raison du déficit de notre pays..... !

Une prime/indemnité déjà calculable

En attendant une confirmation du renouvellement de cette prime / indemnité, qui selon la Direction générale de l'administration et de la fonction publique devrait être actée à la rentrée, il est d'ores et déjà possible de calculer combien elle pourrait rapporter aux fonctionnaires bénéficiaires. Sur la période comprise entre le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2023, l'inflation moyenne a été de 12,37 %.



Pour calculer ce que l'on peut toucher grâce à la prime, il faut prendre en compte **son indice majoré au 31 décembre de 2019** et **son indice majoré au 31 décembre 2023**. Ensuite il faut procéder à de simples calculs.

☞ 1^{er} calcul **Traitement Brut Annuel de 2019 (TBA 2019)** : **Votre Indice majoré au 31/12/2019** multiplié (X) par la valeur annuelle du point d'indice en 2019 (soit **56,2323**), on obtient ainsi le **TBA 2019**.

☞ 2ème calcul Traitement Brut Annuel de 2023 (TBA 2023) : Votre Indice majoré au 31/12/2023 multiplié X par la valeur annuelle du point d'indice en 2023 (soit 59,0734), on obtient ainsi le TBA 2023..

☞ 3ème calcul pour déterminer la somme qui concerne l'incidence de l'inflation sur les 4 années : Prendre le TBA 2019, le multiplier (X) par le taux d'inflation soit 12,37 % et ensuite diviser ce résultat (/ :) par 100.

☞ 4ème calcul additionner (+) le TBA 2019 et le résultat du 3ème calcul, puis vous soustrayez (-) le résultat du TBA 2023...

Si le résultat obtenu est positif, vous toucherez cette somme, si le résultat obtenu est négatif, vous n'avez pas droit à la GIPA !

Prenons en exemple : Une ASHQ ou/et une adjointe administrative de 2ème classe (qui travaillent à temps plein) qui étaient au 9ème échelon indice 390 au 31/12/2019. Elles se trouvaient au 10ème échelon indice 404 au 31/12/2023.

Le calcul est : $(390 \times 56,2323) + \frac{(390 \times 56,2323) \times (12,37)}{100} - (404 \times 59,0734)$

Soit : $21930.59 + \frac{21930.59}{100} - 23865.64$

Soit : $24643.43 - 23865.64 = 777.79^*$

*Pour les agents qui travaillent à temps partiel, cette prime/indemnité est proratisée selon le temps de travail.

Pour calculer votre GIPA, scannez le QR code (fonctionne avec ANDROID).



Si vous ne disposez pas de lecteur de QR code, n'hésitez pas à demander à vos représentants SUD.

Même si la GIPA est un dispositif de « garantie de pouvoir d'achat », la situation actuelle exige que de **VERITABLES REVALORISATIONS SALARIALES S'APPLIQUENT A TOUS LES AGENTS PUBLICS.**

Sur les 4 dernières, on cumule en inflation : + 12.37 % (résultats cumulés de 2019 à 2023), alors que les salaires n'ont augmenté que de + 3.5 % en 2022 et de + 1.5 % en 2023 avec les revalorisations de la valeur des points d'indice.

- « ON EST ENCORE BIEN LOIN DU COMPTE !!! »

Comme nous l'évoquons régulièrement, on voit bien que les gouvernements successifs se fixent pour objectif d'appauvrir les agents du service public !!!

La finalité (à terme) est de continuer à faire des économies (en fermant des lits), tout en accentuant la pénurie de soignants qui sont incités à quitter l'hôpital pour s'orienter vers les secteurs privés lucratifs, où on leur propose de meilleurs salaires.... !!!



!!!Ensemble nous allons toujours plus loin, SUD !!!

